

en gros caractères et durant six mois, soit à la Grotte, soit aux piscines.

Si les expériences tournent à votre confusion vous le publierez dans tous les journaux qui ont reproduit vos articles : vous en avez pris l'*engagement d'honneur* et je veux croire que vous ne faillirez pas à votre parole.

Acceptez-vous, Monsieur Probs ?

Vous avez beaucoup parlé d'un pari de 40,000 francs. Est-ce sérieux ?... Même dans le cas, *très invraisemblable*, où vous réussiriez à déposer les 40,000 francs, vous savez très bien que cela n'aboutirait à rien ; la loi ne reconnaît pas ces sortes de paris : et même après vous avoir convaincu d'erreur et de diffamation, je n'aurais aucun moyen de vous obliger à verser cette somme entre mes mains. Sans cela, je m'empresserais d'accepter le pari.

Je m'arrête là pour aujourd'hui, et je veux espérer qu'après avoir tant parlé, après m'avoir tant de fois défié de vous répondre, vous ne reculerez pas devant ma proposition.

J'ai l'honneur de vous saluer.

POINTIS,

*Supérieur des missionnaires de Lourdes.*

Lourdes, le 22 août 1902.

.....  
M. Probs a répondu piteusement qu'il n'acceptait point les propositions du P. Pointis

---